

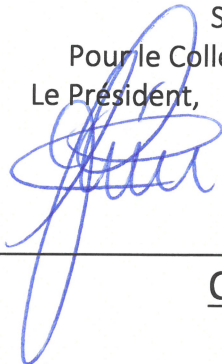
## LETTRE DE CONVOCATION

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir (soit physiquement, soit par procuration) en salle des fêtes « Alen Atelier » à Schieren, Rue du Moulin.

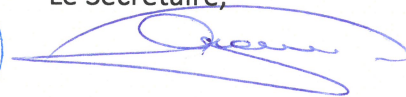
**MERCREDI, le 09 juin 2021 à 18:30 heures**

Schieren, le 03.06.2021

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
Le Président,



Le Secrétaire,



---

### ORDRE DU JOUR :

- 1.Enseignement fondamental: Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2021/2022
- 2.Approbation de l'état des restants 2020
- 3.Approbation de titres de recette
- 4.Approbation d'un contrat de bail concernant la location de la buvette de tennis
- 5.Modifications budgétaires: Approbation de divers crédits supplémentaires
- 6.Décision sur l'exercice du droit de préemption aux lieux-dits « Niederschieren » et « Route de Luxembourg »
- 7.Adaptation du règlement communal fixant les primes pour l'acquisition d'appareils électroménagers à basse consommation d'énergie
- 8.Application de l'avenant à la convention collective de travail des salariés de l'État du 11 février 2021 au personnel communal

---

### Séance à huis clos (vote secret) :

- 9.Personnel enseignant liste I- année scolaire 2021/2022: proposition de réaffectation d'un candidat – «1 p cycle 2-4 100 % »
10. Nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal à raison de 100 %

- 
11. Divers : point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales